

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Dans le cadre de la politique jeunesse de la branche Famille, l'accès au logement des jeunes constitue un enjeu central pour la Caf de l'Eure.

Les aides au logement versées par les Caf sont le premier levier d'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'accès au logement avec plus d'un million de jeunes âgés de moins de 25 ans bénéficiaires chaque année.

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) constituent un second levier d'intervention. Ils accueillent en priorité des jeunes âgés de 16 à 25 ans en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle.

Au-delà de leur fonction d'hébergement, les gestionnaires de FJT, accompagnés d'une équipe socio-éducative mettent en œuvre un projet socio-éducatif ayant diverses finalités : l'insertion citoyenne et professionnelle, le bien-être

individuel, la socialisation, l'émancipation, l'accès au logement et à l'autonomie.

A noter :

L'entrée dans l'établissement de chaque jeune fait l'objet d'une procédure d'admission et déclenche la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique et d'une animation de la vie collective. Cela se traduit par un apprentissage des règles de vie en communauté, de solidarité et de respect. De plus, les jeunes peuvent bénéficier, d'un accompagnement individualisé et personnalisé : recherche d'emploi, problème de santé, difficultés budgétaires, relations familiales.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Nous avons sur notre Département de l'Eure 3 gestionnaires de FJT : le CCAS de Val de Reuil, l'association Jeunesse et Vie et l'association l'Abri qui représente un total de 484 lits.

L'Espages est un lieu qui abrite 82 logements dont 32 logements FJT et 44 logements réservés aux personnes âgées. Différents espaces et activités permettent des moments d'échanges et de partages intergénérationnels.



L'Association Jeunesse et Vie est présente sur une grande partie du département avec 338 lits FJT agréés (Vernon, les Andelys, Gaillon, Louviers, Pont de l'arche, Alizay, Le Neubourg et Pont-Audemer).

En plus de la gestion de ces structures, Jeunesse et Vie a en charge le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) sur les territoires de l'Agglo Seine Eure et de Seine Normandie Agglomération.

QU'EST QUE LE CLLAJ ?

Le **CLLAJ** est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'accompagnement visant à permettre à un jeune d'accéder et de se maintenir dans un logement autonome ; il concerne les moins de 30 ans.

Le CLLAJ propose entre autre :

- Une bourse aux logements.
- Une aide à la recherche de financements pour le dépôt de garantie, la caution, l'ameublement du logement.
- Des conseils et un accompagnement pour gérer son budget.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

L'association l'Abri, met en œuvre de nombreux dispositifs et développe de multiples actions sur différentes thématiques regroupées en pôle : santé, jeunes, insertion etc.

Son pôle jeunes regroupe 114 lits de FJT sur Evreux, le service Habitat Jeunes (SHAJ) et le Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Autonomes (DAMA).



QU'EST QUE LE SHAJ ?

Le Service Habitat Jeunes (SHAJ) géré par l'association l'Abri a pour vocation de faciliter l'accès au logement des jeunes de l'agglomération ébroïcienne et de permettre la mise en œuvre des parcours résidentiels.



Les missions du SHAJ :

- Mettre en place des permanences logements auprès des partenaires et/ou des rencontres sur rdv
- Développer des actions collectives
- Favoriser le lien avec les bailleurs et développer des actions de recensement des offres de logement
- Recenser les besoins, évaluer la situation des jeunes vis-à-vis du logement, et mobiliser le partenariat sur le territoire.